



**Agir pour
le Cœur
des Femmes**

Women's Cardiovascular
Healthcare Foundation

Communiqué de presse
le 4 mars 2021

Garantir à toutes les femmes leur droit à la santé

La santé cardio-vasculaire des femmes en situation de précarité s'est encore aggravée avec la Covid-19. Le Bus du Cœur, une initiative du fonds de dotation Agir pour le Cœur des Femmes*, ira bientôt à leur rencontre dans les quartiers défavorisés, pour les accompagner dans un parcours de soins cardio-gynécologique.

A l'occasion de la **Journée Mondiale des Droits des Femmes**, Agir pour le Cœur des Femmes rappelle l'importance du droit d'accès aux soins pour les femmes en situation de précarité. Elles sont en première ligne des conséquences économiques consécutives à la crise sanitaire mondiale. Cette précarité croissante a de lourdes répercussions sur leur santé.

Les femmes, premières victimes de la précarité

Elles représentent 70 % des travailleurs pauvres et 57 % des bénéficiaires du RSA. **9,5 millions de femmes¹ reportent leurs soins ou y renoncent chaque année**, soit 64% du total des personnes qui le font. La crise sanitaire n'a fait qu'accentuer les difficultés auxquelles elles sont confrontées, pour se loger, se nourrir, mais aussi se soigner. Face à la pression du quotidien, la considération de la santé est souvent reléguée au second plan, entraînant une situation de fragilité et de vulnérabilité.

Les conditions de travail stressantes influent directement sur la santé des femmes en situation de précarité. Elles sont de ce fait plus exposées aux maladies professionnelles et aux accidents de travail et de trajet. **Les accidents du travail ont augmenté de 81%¹** chez les employées de santé, du nettoyage et du travail temporaire. Les femmes constituent également plus de 80 % des travailleurs à temps partiel. Un rapport du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes paru en juin 2017 révèle que **la mortalité liée à des maladies cardio-vasculaires est multipliée par 3 chez les femmes ouvrières.²**

¹ Rapport du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/19693-sante-et-acces-aux-soins-des-femmes-precaires>

² Rapport HCE « Santé et accès aux soins : une urgence pour les femmes en situation de précarité » : https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_la_sante_et_l_acces_aux_soins_une_urgence_pour_les_femmes_en_situation_de_precaire_2017_05_29_vf-2.pdf

« La qualité de vie au travail et la santé des salariés sont de vraies priorités pour les entreprises. La crise sanitaire actuelle génère une crise économique et sociale, **et nous dirigeants d'entreprises, avons la responsabilité de préserver la santé de nos salariés car rester en bonne santé, c'est déjà faire face à la précarité** ».

Thierry Drillhon, Cofondateur d'Agir pour le Cœur des Femmes.

Une pandémie aux lourdes conséquences sur les femmes en situation précaire

La crise sanitaire que nous vivons depuis un an a considérablement dégradé la qualité de vie des femmes. Elles ont dû mener de front vie professionnelle, vie personnelle, encadrement scolaire des enfants et entretien de leur foyer. Affectées par un isolement brutal en période de confinement, parfois accentué par des ruptures familiales et affectives, les conséquences de la pandémie pèsent lourd sur leur santé, tant mentale que physique. Épuisées, surmenées, avec une anxiété exacerbée, elles sont particulièrement vulnérables aux principaux facteurs de risque qui offrent un terrain propice au développement des maladies cardio-vasculaires : stress, tabac, alcool, sédentarité, alimentation déséquilibrée.

Beaucoup de femmes en situation précaire sont en rupture de soins : elles ne s'écoutent pas, font peu attention à elles, se déprécient, se négligent, voire se maltraitent.

Parce qu'elles manquent d'informations et n'ont pas accès à certains professionnels de santé (cardiologues, gynécologues...), elles sont généralement sous dépistées, sous traitées, insuffisamment suivies et à très haut risque de récurrence et de mortalité après un 1^{er} accident cardio-vasculaire.

La nécessité d'un suivi cardio-gynécologique pour une prévention optimale

« Nous devons éviter la double peine, médicale et sociale », alerte le Pr Claire Mounier-Véhier, cardiologue au CHU de Lille et cofondatrice d'Agir pour le Cœur des Femmes. « Les femmes en situation de fragilité sociale repoussent ou abandonnent les soins médicaux et se rendent plus vulnérables face aux maladies cardio-vasculaires. Leurs artères coronaires sont plus fines, plus sensibles aux effets du stress et des autres facteurs de risque. **Il est essentiel de remettre ces femmes dans un parcours médical où elles pourront être prises en charge, tout particulièrement aux trois phases clés de leur vie hormonale : première contraception et suivi contraceptif, grossesse et ménopause. L'accès aux soins est un droit fondamental.** »

Le Bus du Cœur

« L'opération Bus du Cœur a pour objectif **d'aller à la rencontre des femmes en situation précaire, dans les quartiers défavorisés** » précise Thierry Drillhon, dirigeant et administrateur d'entreprises, cofondateur d'Agir pour le Cœur des Femmes. «Cet événement **collaboratif et inclusif** va associer les villes en partenariat avec les acteurs locaux de santé. Couvrant 7 villes dès 2021, le Bus du Cœur a pour vocation d'associer, années après années, toujours plus de villes au niveau national avec une expansion à l'international ».



L'objectif d'Agir pour le Cœur des Femmes est que Le Bus du Cœur puisse se rendre dans **7 grandes villes de France, 3 jours par ville, pendant 7 semaines à partir de mi-septembre 2021**. Les principales étapes Lille, Marseille, Strasbourg, Avignon, La Rochelle, Aulnay-sous-Bois, Saint-Etienne...

Le Bus du Cœur sera équipé pour un dépistage cardiovasculaire et gynécologique en 7 étapes clés :

- Accueil des femmes par un professionnel de santé
- Mesure de la pression artérielle
- Mesure du périmètre abdominal et balance pondérale
- Dépistage diabète et dyslipidémie
- Dépistage d'anomalies à l'électrocardiogramme
- Entretiens gynécologique, diététique, tabacologique et addictologique
- Synthèse du dépistage par un professionnel de santé et courrier pré-rempli pour le médecin traitant si anomalie au dépistage cardio-vasculaire et/ou si rupture de suivi gynécologique.

Pour exister, le Bus du Cœur a besoin du soutien du public et des entreprises

<https://www.agirpourlecoeurdesfemmes.com/faire-don.php>

*Le Professeur Claire Mounier Véhier, cardiologue, et Thierry Drillon, Administrateur et Dirigeant d'Entreprises - co fondateurs d'Agir pour le Cœur des Femmes - ont uni leurs expertises médicales, scientifiques, sociétales et économiques, en faisant des maladies cardio-vasculaires chez les femmes, une priorité de santé face à cette urgence épidémiologique.

Le fonds de dotation Agir pour le Cœur des Femmes – Women’s Cardiovascular Healthcare Foundation

Parce que les maladies cardio-vasculaires tuent encore chaque jour 200 femmes en France et 25 000 femmes dans le monde, Agir pour le cœur des femmes veut mobiliser **sur l’urgence de cette crise médicale et sociétale en faisant reculer la mortalité cardio-vasculaire des femmes.**

Les actions prioritaires pour sauver la vie de 10 000 femmes à 5 ans :

- ✓ **L’expérimentation d’une consultation de dépistage** des facteurs de risque cardio-vasculaire de la femme à 50 ans auprès de 1 000 femmes pendant 3 ans et en évaluer l’impact.
- ✓ **Le développement de parcours de soins** pour une prise en charge des femmes associant cardiologues, gynécologues, obstétriciens, médecins généralistes, pharmaciens et professionnels paramédicaux.
- ✓ **L’intégration de modules spécifiques** aux maladies cardiovasculaires des femmes dans les programmes de formation des professionnels de santé.
- ✓ **Des campagnes de communication multicanaux** pour aider les femmes à acquérir des réflexes de prévention et à reconnaître les symptômes des maladies cardio-vasculaires.
- ✓ **Des conférences d’information et de prévention** destinées tant au grand public qu’aux professionnels de santé mais aussi aux dirigeants d’entreprises et décideurs publics.
- ✓ **Des projets de recherche** dédiés à la santé cardio-vasculaires des femmes.



Pour en savoir plus : www.agirpourlecoeurdesfemmes.com

Contacts Presse

Agence PRPA

Danielle Maloubier

Tel : 06 28 01 19 76

E-mail : danielle.maloubier@prpa.fr

Nedjma Amrani

Tel : 06 84 78 92 30

E-mail : nedjma.amrani@prpa.fr